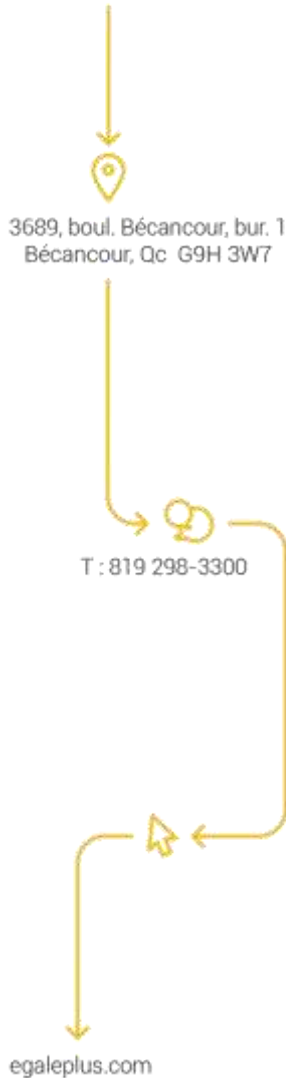


EN+REPRENDRE MRC BÉCANCOUR
EN MODE SOLUTION POUR AIDER LES ENTREPRISES



Bécancour, 24 mars 2020 – Suite aux nouvelles séries de mesures prise par le gouvernement, ces dernières pourraient déstabiliser l'économie pendant cette période difficile, en+reprendre MRC Bécancour travaille, en collaboration avec ses partenaires économiques, à trouver des solutions pour pallier le plus efficacement possible aux obligations financières des entreprises sur le territoire.

« Nous sommes conscients que toutes les restrictions et fermetures reliées à la COVID19 ont des impacts majeurs sur vos activités et nous désirons faire partie de la solution. Il y a actuellement beaucoup de confusion et d'interrogation quant à la marge de manœuvre dont nous disposons avec nos outils de financement. Nous souhaitons vous revenir avec une annonce plus claire quant à notre rôle en complément avec celui des autres partenaires financiers du territoire, suite aux directives que nous recevrons du gouvernement du Québec », mentionne le directeur général de la MRC et en+reprendre MRC Bécancour, monsieur Daniel Béliveau.

La semaine passée, nous avons mis en place deux mesures temporaires soit :

- un **moratoire** de trois mois complet sur le remboursement des prêts incluant capital et intérêts, et ce, pour toutes les entreprises ayant un prêt avec nous. Cette mesure concerne les prêts qui proviennent du Fonds local d'investissement (FLI) et du Fonds locaux de solidarités (FLS). Cette orientation permettra d'atténuer la pression financière que nos entreprises subissent en ce moment et pour les mois à venir.
- un programme de subvention spéciale dédié uniquement aux entreprises du territoire de la MRC de Bécancour qui doivent **s'équiper adéquatement pour favoriser le télétravail** de leurs employés à la maison. La subvention représente un montant maximal de 500 \$.

Nous suivons l'évolution de la situation de près et nous sommes en contact régulier avec nos partenaires. Nous adapterons et harmoniserons nos solutions en fonction des directives du gouvernement du Québec. Notre priorité est la reprise économique

Contexte COVID-19

En+reprendre MRC Bécancour suit de près l'évolution de la situation du COVID-19 et entend prendre toutes les mesures à sa disposition afin de prévenir toute propagation. C'est pourquoi nous travaillons à effectif réduit, c'est-à-dire que la plupart de nos employés sont en télétravail ou tout simplement à la maison, et ce, afin d'éviter le plus possible les contacts humains et freiner la propagation du virus.

Sachez que pour le moment les bureaux sont toujours ouverts mais l'accès est très limité. Vous devez nous contacter au 819 298-2070 avant de vous présenter afin que nous puissions évaluer la situation.

Pour information :

Daniel Béliveau

En+reprendre et MRC de Bécancour

819 298-3300, poste 226

d.beliveau@egaleplus.com

Source :

Isabel Rouette

En+reprendre et MRC de Bécancour

819 298-3300, poste 243

isabel@egaleplus.com